

Fin d'une entente de transfert

Le 1^{er} août 2023

Le Secrétariat du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) souhaite vous informer qu'il a été avisé par le Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval que celui-ci souhaitait mettre fin à l'entente de transfert conclue avec le Comité de retraite du RRUQ. Cette entente de transfert prendra donc fin le 30 septembre 2023.

Si vous avez actuellement des droits accumulés dans le Régime de retraite des employés de la Ville de Laval, et que vous envisagez un transfert vers le RRUQ, nous vous invitons à compléter une demande de transfert au plus tard le 29 septembre 2023.

L'avis de résiliation de l'entente peut être consulté au bureau du Secrétariat du RRUQ, à l'adresse apparaissant ci-dessous. Une copie peut également vous être acheminée sur demande, sans frais, par courrier postal ou par courriel.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Secrétariat du RRUQ au 418 654-3850 ou sans frais au 1 888 236-3677, ou par courriel à services-participants@rruq.ca.

Le Secrétariat du Régime de retraite de l'Université du Québec
2600, boul. Laurier, bureau 600, Québec (Québec) G1V 4W1
Tél. : 418 654-3850 | 1 888 236-3677 | www.rruq.ca
